

Laisser parler les pervers

Armande Coeffic

Ce titre m'est venu d'un analysant aux prises avec des passages à l'acte pervers et qui avait alors dit : « Il faudrait ne pas juger et laisser parler ». Je ne peux que lui donner raison, tout en soulignant l'impossible de cette écoute : ne rien dire revient à un « qui ne dit mot consent », et dire, la plupart du temps, à une position morale, à moins que la créativité de l'analyste ne lui inspire le bon mot au bon moment, comme un trait de génie. Or, force est de constater qu'un analyste ne peut être génial sur commande, il l'est au mieux par surcroît. L'analyste ne peut pas se cantonner dans la tranquillité, toute relative, bien sûr, de la « neutralité bienveillante », et, qu'il le veuille ou non, il se trouve débusqué de sa réserve et plus ou moins forcé de se prononcer.

Au début de ma pratique de psychiatre, j'avais demandé à être inscrite sur la liste des experts. Après quelques années d'expertises psychiatriques sur le plan pénal, j'ai envisagé d'interrompre cette pratique, mais il se trouve que j'ai continué, précisément à une époque (il y a une dizaine d'années) où les crimes et délits sexuels devenaient un sujet de préoccupation général et faisaient le pain quotidien des expertises près des tribunaux.

Le cadre de l'expertise n'est nullement le cadre analytique, encore moins celui d'une demande d'analyse, ni même d'une thérapie quelle qu'elle soit. Il est par ailleurs bien clairement exposé au « mis en examen » que le cadre est celui d'une expertise et que l'expert est mandaté par un juge d'instruction pour apporter ses compétences techniques, répondre à des questions précises, et apporter ses constatations et conclusions en cour d'assises par une déposition orale.

Ayant débuté une pratique analytique, je menais des entretiens le moins directifs possible, et j'essayais de noter au plus près les dires de la personne mise en examen.

C'est ainsi que j'ai commencé à écouter des pervers parler de leur perversion sexuelle ou de leurs passages à l'acte pervers ou le plus fréquemment les nier.

« La perversion est l'affaire de tout un chacun, au moins au nom de la dynamique du désir qui s'y exprime et à laquelle nul n'échappe.

De la question perverse, nous ne pourrons jamais dire qu'elle ne nous regarde pas, sûrs que nous sommes qu'elle, de toute façon, nous regarde (1). »

Il est certain que quelque chose de cet ordre m'a amenée à continuer, d'une part ma pratique des expertises dont j'aurais beaucoup à dire – notamment qu'elle m'a sans doute aidée à aller au-delà du jugement moral, et, d'autre part, à écouter différemment les analysants concernés par une pratique perverse.

Après avoir constaté à la suite de Joël Dor que tout un chacun est concerné par la perversion, et les analystes en particulier – au titre de la dynamique de leur désir personnel et dans la fonction d’analyste –, je soulignerai avec cet auteur que ce n’est pas au même titre que le pervers lui-même, et qu’il convient donc de préciser ce que nous entendons par pervers et perversion.

Tout d’abord, comme le rappelle Freud, « celui qui dans un domaine quelconque est considéré comme anormal au point de vue social et moral, celui-là, d’après mon expérience, est toujours anormal dans sa vie sexuelle (2) ».

Ce qui nous permet de dire que, concernant la personne humaine en tant qu’individu sexué, il n’y a de perversion que sexuelle.

Cependant, nous pouvons préciser que cette formulation de Freud désignant le pervers comme « anormal » n’est pas sans poser question dans sa référence à une norme : elle nous rapproche de l’illégal, en référence au Code pénal, et de l’interdit concernant le sexe.

Par parenthèse, je précise que le terme d’inceste n’existe pas dans le Code pénal, où ce qui est prohibé est l’« agression sexuelle par ascendant ou par personne ayant autorité sur mineur », et que les crimes et délits sexuels représentent actuellement, en termes statistiques, la majorité des « agressions » commises sur des enfants. Par où l’on voit que la prohibition de l’inceste, fondatrice de toute société, la loi elle-même, donc, n’est pas indiquée en toutes lettres dans les lois. Cette absence interroge, de même que la fréquence des transgressions...

Pour en revenir à une définition du processus pervers nous permettant de sortir du « nous sommes tous des pervers » ou, ce qui revient au même, du « personne ne l’est », je me référerai à la clinique analytique en ce qu’elle nous permet, comme le suggère Joël Dor, d’inscrire le processus pervers dans une structure perverse, sachant qu’il peut y avoir des structures intermédiaires, avec la névrose, la psychopathie ou la psychose.

À cet égard, il me semble que les analysants concernés par une pratique perverse seraient des « pervers ratés (3) », ceux qui, selon Lucien Israël, sont trahis par la composante de névrose qu’ils recèlent. Toutefois, il me semble également qu’une névrose « bien réussie » n’a jamais amené personne à faire une demande authentique d’analyse.

En résumé, nous pouvons repérer dans la structure perverse :

- le désaveu de la castration, de la différence des sexes et d’une réalité ;
- ceci amène un clivage du moi que Freud a défini comme « deux courants de vie mentale » ;
- et la création d’un fétiche ou de ce qui en tient lieu – et qui est plus ou moins repérable.

Pour reprendre mon cheminement à propos du processus pervers, je résumerai brièvement l’expertise d’un homme jugé en flagrant délit à la suite d’un passage à l’acte sur des animaux.

Il avait été trouvé dans une étable alors qu’il venait de provoquer l’accouplement d’un étalon avec une jument après avoir infligé à celle-ci des blessures sexuelles.

Il niait catégoriquement les faits, invoquant une sombre histoire selon laquelle il aurait été drogué et déposé ensuite dans ce lieu.

Il se présentait comme victime, et avait en dernier lieu souhaité poser une question : « Est-ce que cela se voit [sur le visage de celui qui a agi ainsi] ? » Ce qui n’est pas sans rappeler *Le portrait de Dorian Gray*, véritable émonctoire surréaliste des turpitudes de son modèle.

Cette question m’est restée en mémoire comme la question centrale de la perversion :

Ce qui se voit et ne se voit pas (Il a vu et il n'a pas vu).

Dans toute analyse de patient ayant une pratique perverse, l'analyste est tôt ou tard convoqué à une place de spectateur-voyeur. Sa complicité est alors recherchée, dans une dimension de séduction et de fascination, par l'énoncé d'un scénario cherchant à obtenir de façon plus ou moins dissimulée une jouissance partagée.

L'analyste est en quelque sorte convié à voir. Mais qu'est-il convié à voir ? Car, en l'occurrence, il ne s'agit que de l'énoncé d'un scénario, qui correspond certes à la pratique perverse de l'analysant – nous pouvons sur ce plan lui faire confiance, nous sommes bien dans le registre du réel –, mais, pour l'analyste, est du registre de l'imaginaire venant faire ingérence dans ses fantasmes, qui, comme le rappelle Lucien Israël dans *Le désir à l'œil*, sont toujours pervers.

L. Israël ajoute : « Aussi longtemps que vous n'aurez pas reconnu en vous un de ces éléments de la perversion – n'importe lequel, on n'insistera jamais assez là-dessus, sur le polymorphisme de la perversion –, il n'y a pas d'analyse (4). »

Voilà donc le psychanalyste renvoyé à sa propre analyse et à ce qu'il y a entendu du processus pervers pour ce qui le concernait.

Ce n'est pas là une mince affaire, ni quelque chose qui peut laisser indemne. En vous proposant cet intitulé : « Laisser parler les pervers », deux associations me sont venues. D'une part, en ces temps de pédophilie-manne médiatique, le « Laisser venir à moi les petits enfants » du côté de la fascination par l'horreur, et, d'autre part, le « Courage, fuyons » de la réaction contraphobique de l'analyste. Deux positions extrêmes qui se renforcent l'une l'autre. Cette recherche d'un « œil complice » ne se retrouve pas que dans le cadre analytique ; elle n'est pas rare dans la pratique des expertises où des pervers pédophiles exposent longuement et avec force détails, non pas les faits pour lesquels ils ont été mis en examen mais ceux dont ils ont été eux-mêmes victimes étant enfants, et ceci avec une jouissance masochiste avec laquelle il n'est que trop visible qu'ils souhaitent nous sadiser.

La complaisance allant également dans le sens de « vous le voyez bien, tous les autres sont coupables sauf moi », comme le rappelle Pascal Bruckner dans *La tentation de l'innocence*.

Avant même d'envisager ce qui permettrait de sortir de ce rôle impossible, il me semble nécessaire de s'interroger sur ce qui se passe là.

La règle fondamentale de la psychanalyse n'est-elle pas de tout dire ? Tout dire afin que la parole puisse permettre au transfert de s'instaurer et d'être le moteur de l'analyse, l'interdit ne s'appliquant qu'au passage à l'acte entre analysant et analyste.

Le transfert permet d'actualiser les désirs incestueux : « L'analysant aime en l'analyste, avec une force qu'il n'a jamais retrouvée depuis, les visages de ceux qui lui ont été sexuellement interdits. »

« La force du transfert, la force de l'amour qui peut guérir, elle est là de nouveau passion inégalée, inégalable, mais secrètement, si secrètement qu'on ne le sait plus, marquée par l'interdit du rapport sexuel, c'est-à-dire la prohibition de l'inceste (5) », excluant de ce fait toute satisfaction sexuelle.

Dans *Comment faire rire un paranoïaque*, François Roustang nous fait constater que Freud a bien parlé de l'amour du patient pour l'analyste, mais qu'il nous a laissés là sans envisager celui de l'analyste pour le patient. Or, la force première est celle de l'inceste, rendant ensuite sa prohibition nécessaire pour faire dévier cette force sur d'autres objets.

La question essentielle est : « Quand le désir incestueux est à l'œuvre, comment le faire

jouer selon la bonne mesure ? » Ce problème se pose dans la cure, où trop de désir et de séduction engendre un lien indissoluble, et où l'indifférence et l'absence de désir font qu'il ne se passe rien pendant des années de prétendue analyse. François Roustang en conclut que la difficulté réside dans le fait que, pas plus qu'entre parents et enfants, le désir incestueux fondateur n'est perçu par les intéressés et qu'ils n'en apprennent quelque chose qu'après coup (6). Le transfert à partir de la parole adressée à l'analyste amène donc à la constitution d'une névrose de transfert dans un processus de répétition.

Ceci nous interroge sur ce qu'il pourrait en être du transfert chez le pervers.

La demande d'analyse est en principe motivée chez le névrosé par sa souffrance et le fait qu'il souhaiterait s'en débarrasser.

Pendant, les expériences ne manquent pas d'analysants s'enlisant dans l'énoncé sans fin d'une souffrance morbide dans laquelle on repère assez facilement une jouissance masochiste, sans pour autant qu'il s'agisse de pervers.

Par ailleurs, dire qu'il n'y a aucune souffrance chez les pervers paraît une affirmation totalement gratuite.

En quelque sorte, nous ne pouvons pas dire que le fait d'exposer sa souffrance soit exempt de jouissance, de même qu'à l'inverse, le fait d'afficher une jouissance ne cache pas une souffrance ou, plus tristement, une existence misérable.

Pour en revenir à ce qui se passe lorsque le pervers recherche « un œil » complice dans une dimension de séduction/fascination, on peut penser qu'il recherche là ce tiers complice inaugural, à savoir la mère.

Ce qui tiendrait lieu de névrose de transfert chez le pervers pourrait donc être quelque chose comme une perversion de transfert dans laquelle – étant entendu que la situation n'est pas comparable puisque la perversion comme pratique est exclue du cadre analytique par l'interdit du passage à l'acte –, ce qui tiendrait lieu de névrose de transfert serait la possibilité pour le pervers que l'analyste soit, dans une certaine mesure, à nouveau concerné par la question perverse.

Ceci ne veut pas forcément dire qu'une telle démarche irait dans le sens d'une demande d'abandon de la pratique perverse.

Dans un premier temps, si un pervers s'adresse à un analyste, il y a tout lieu de supposer que quelque chose est raté dans sa perversion, que, d'une façon ou d'une autre, il peine à jouir.

Alors, peut-on penser qu'il vient justement et *a contrario* renforcer ses mécanismes pervers ? Auquel cas, comme le dit Jean Clavreul dans *Le désir et la perversion* : « [...] l'analyste se trouve pris au piège de sa propre discipline, puisque le pervers aura pour sa part réussi à créer une situation dont le contrat tacite est fondé sur l'impuissance de l'un et la stérilité du discours de l'autre. C'est à ce piège qu'il convient d'échapper en remarquant d'abord que celui-ci ne peut avoir été posé que par nos propres mains, que le défi ne peut exister que dans la mesure où nous nous sentons défiés (7). »

Il poursuit en désignant un autre abord possible qui est celui de « redonner sa place à l'Illusion, à l'orviétan ». L'analyste « marchand d'orviétan » avec le névrosé, se retrouvant avec le pervers le supposé acheteur.

« La relation analytique est donc dépendante de ce que l'analyste sera capable d'y soutenir le discours d'un patient pour qui le champ de l'illusion demeure le registre privilégié, où la structure perverse lui permet toujours de briller d'un éclat tel que celui qui l'écoute se sent toujours plus ou moins menacé. »

En définitive, ce n'est qu'à ce prix qu'« après avoir pris tous les masques des faux-semblants, des mirages, des illusions » qu'une « vérité cachée » pourrait « émerger » (8).

De l'illusion, on ne peut pas dire que le pervers n'en propose pas, à commencer par le savoir sur la jouissance par lequel on peut dire que les analystes eux-mêmes ont été en premier lieu fascinés. « La perversion elle-même est déjà une petite œuvre d'art dans ses fantasmes et dans les réalisations de fantasmes », dit Lucien Israël dans *Le désir à l'œil*.

Hormis la confusion entre fantasmes et scénario pervers, il laisse sous-entendre que le névrosé a une sexualité particulièrement pauvre et non créative à côté du pervers : « Ce qui manque à ces gens pour être des pervers, c'est la créativité, car si une chose est connue pour le pervers, c'est justement son aptitude à la création (9) ».

Ces affirmations sont datées de l'année 1975, comme cette autre, tout aussi surprenante, dans *Initiation à la psychiatrie* : « Faut-il pour autant nier la possibilité des pères incestueux ? Non, seulement il est clair que ce traumatisme, habituellement plus moral que physique, n'engendre pas de névrose. Il fait simplement découvrir aux filles qui en sont les victimes que leurs pères sont des hommes comme les autres (10). »

Force est de constater, une vingtaine d'années plus tard, que ces affirmations sont malheureusement tout aussi péremptives que fausses.

Les filles victimes des passages à l'acte incestueux de leur père pervers, souffrent de troubles névrotiques graves, hystériques et phobiques dans la majeure partie des cas.

Quant aux scénarios pervers, ils se caractérisent justement par leur fixité, leur pauvreté et le manque total de créativité. Si tant est qu'un certain nombre de pervers aient pu accéder à la créativité – il n'y en a pas plus que chez les non pervers –, cette aptitude à la création leur a permis justement d'échapper en partie au moins à leur perversion — ce en quoi ils étaient des « pervers ratés ».

Le champ de l'Illusion est donc celui dans lequel le pervers nous entraîne et dans lequel nous nous sentons toujours plus ou moins menacés par la complicité ou le défi. Illusion dont l'analyste devrait dans le transfert être supposé dupe, et qui le mettrait à la place de cet « œil complice », séduit et fasciné.

Le champ de l'Illusion nous ramène également à la croyance. Croire est le fait de tenir quelque chose pour vrai, et la façon dont la plupart des pervers aux prises avec la justice nient n'est pas étrangère à cette croyance en la toute-puissance d'un discours dans lequel il suffirait de dire quelque chose pour que cela soit vrai.

Cependant, cette croyance en la toute-puissance ou « à la force magique » des mots, comme le rappelle Freud dans « Pour introduire le narcissisme », fait partie d'un narcissisme primaire normal, que l'on retrouve chez les enfants et les peuples primitifs, elle est concomitante d'un investissement libidinal originaire du moi.

Par ailleurs, Freud constate que la perfection narcissique primaire est, chez l'adulte « normal », susceptible d'être abandonnée au profit d'un idéal du moi, mais que ce processus n'aboutit que dans les meilleurs cas à sublimer ses pulsions libidinales. Ce qui pourrait rendre compte, pour certains pervers « ratés », du passage de la perversion à la sublimation.

Pour la plupart des pervers, cependant, cette perfection narcissique primaire constitue un impératif les rendant prisonniers d'un monde d'images dans lequel ils ne sont que des figurants, fussent-ils exemplaires.

Il est bien connu que, lors des procès de pédophiles, il ne manque pas de témoins prouvant à quel point ils étaient de bons époux, bons pères, bons citoyens, etc. L'image est parfaite mais correspond à un sujet mort.

Je citerai à ce propos l'expertise d'un homme d'une grande pauvreté et à la limite de la dépression mélancolique, dont les yeux s'animent d'une lueur lubrique qui ressemblait à la vie lorsqu'il énonça les faits médico-légaux dont il s'était rendu coupable : des attouchements sur une petite fille, dont il parlait d'une façon fruste mais qui lui procuraient sa seule étincelle de vie.

Ce clivage entre mélancolie et perversion évoque un deuil impossible, un « tout est possible » où aucun deuil n'est à faire. Ce qui, dans l'analyse d'un pervers, fût-il « raté », ne manque pas de poser la question de la possibilité d'une castration symbolique, tant est dramatique chez les pervers la confusion entre symbolique et réel.

Là où un névrosé finit toujours par réaliser qu'il ne va pas en mourir, d'abandonner ses illusions, un pervers restera dans la croyance qu'il ne tient debout que grâce à son image. S'il tue l'image, il meurt réellement, ce qu'illustre la fin dramatique du *Portrait de Dorian Gray* (c'est en tuant son portrait que Dorian Gray trouve la mort).

Comment pourrait-il y avoir un au-delà de l'illusion dans le processus pervers ? N'ayant pas de réponse à cette question, je me contenterai d'émettre une hypothèse : en entendant cet au-delà du principe de plaisir qu'est l'horreur dans laquelle vit le pervers grâce au clivage mais qui n'est cependant jamais assez parfait pour masquer la destruction du sujet et du désir dans la pulsion de mort à l'œuvre, en entendant cela, le psychanalyste, dans l'excès de l'abjection, ne peut-il pas « dans chaque cas particulier et sous un éclairage chaque fois à découvrir, renouveler le refus de l'horreur (11) » ?

C'est à cet au-delà de l'au-delà du principe de plaisir que « là où l'homme atteint à sa déshumanisation (12) », il y aurait naissance de l'humain et qu'un sujet pourrait advenir.

1. Joël Dor, *Structure et Perversions*, Paris, Denoël, 1987.
2. S. Freud, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », p. 33.
3. L. Israël, *Le désir à l'œil*, Strasbourg, Arcanes, 1995, p. 35.
4. *Ibid.*, p. 226
5. F. Roustang, *Comment faire rire un paranoïaque*, Paris, O. jacob, 1996, p.43
6. *Ibid.*, p. 105.
7. Jean Clavreul et alii, *Le désir et la perversion*, Paris, Seuil, coll. « Points »
8. *Ibid.*, p. 115.
9. L. Israël, *Le désir à l'œil*, op. cit., p. 47-48.
10. *Id.*, *Initiation à la psychiatrie*, Paris, Masson, 1995, p. 153.
11. F. Roustang, *Comment faire rire un paranoïaque*, op. cit., p. 107.
12. *Ibid.*, p. 105.